

# DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN  
FORMATION CONTINUE



## Lieux de la formation

Angers

### Contact

Pascale CHAMPAGNE  
pascale.champagne@univ-angers.fr  
Tél. : 02 41 73 59 44

### Responsable de la formation

Pr Michaël DINOMAIS  
Centre Régional de Rééducation et  
Réadaptation Fonctionnelles Les Capucins  
et Université d'Angers  
michael.dinomais@univ-angers.fr

### Adresse web

[www.univ-angers.fr/fcsante](http://www.univ-angers.fr/fcsante)



## Partenaires

université  
de **BORDEAUX**

 **Université  
de Limoges**

# APPAREILLAGE

## — Présentation

Formation approfondie théorique et pratique à l'appareillage pour les professionnels concernés par la rééducation et réinsertion des personnes handicapées.

## — Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques quant à l'indication, la prescription et le suivi des appareillages en santé.

## — Public visé

- Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de l'appareillage des personnes en situation de handicap (Médecin, Kiné, Ergo,...)
- Les médecins en formation spécialisée ou ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes en situation de handicap
- Les internes en médecine dans les disciplines ayant attrait à l'appareillage en santé.



**FACULTÉ  
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | Février 2019 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers  
Tél. 02 41 22 66 00  
fcsante@contact.univ-angers.fr

## — Programme

### Enseignement théorique 120 heures

#### **Module 1 : Appareillage du membre supérieur (20 heures)**

Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre supérieur, applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)

#### **Module 2 : Appareillage du tronc (10 heures)**

Indications et technologie des orthèses de tronc, et des assises

#### **Module 3 : Appareillage du membre inférieur à l'exclusion du pied (30 heures)**

Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre inférieur,

applications aux différents contextes cliniques, réglementation de la prescription d'appareillage

#### **Module 4 : Appareillage du pied (15 heures)**

Examen clinique du pied, examen de la chaussure (calcéologie), anatomie fonctionnelle du pied, pathologies du pied et appareillage, anatomie des orthèses plantaires, visite d'un atelier de fabrication de chaussures sur-mesure thérapeutiques

#### **Module 5 : Aides techniques (20 heures)**

Aides techniques permettant le déplacement (dont fauteuils roulants), communication et manipulation (dont domotique et contrôles d'environnement), technologie, application aux différents contextes cliniques, législation

#### **Module 6 : Déficiences sensorielles/viscérales (8 heures)**

Techniques de prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale, aides techniques adaptées aux déficiences visuelles et auditives : technologie, indications

#### **Module 7 : Particularités chez l'enfant (7 heures)**

Particularités de l'examen clinique de l'enfant, repères du développement psychomoteur de l'enfant, particularités des prescriptions d'appareillage chez l'enfant

#### **Module 8 : Evaluation des appareillages, méthodes (10 heures)**

Application des méthodes d'évaluation de la marche et de la fonction de préhension à l'appareillage, métrologie, description des différentes échelles d'évaluation.

## — Stages

20 heures de stage pratiqué dans un service de MPR avec Consultations d'appareillage agréé

5 demi-journées (soit 20 heures) de consultations de grand appareillage auprès de médecins dont l'expertise en appareillage est reconnue et 5 consultations assises-positionnement

2 demi-journées (soit 8 h) avec des orthoprothésistes

## — À noter

### **Organisation de la formation :**

- Durée : 120 h maximum réparties en 4 sessions et comportant 8 modules pédagogiques (choix de 3 sessions sur 4 au minimum)
- Calendrier : 4 semaines d'enseignement (du lundi au vendredi) entre novembre et mars. La formation est ouverte un an sur deux.
- Lieux de formation : Angers, Bordeaux et Limoges
- Validation : assiduité aux enseignements de 3 ou des 4 sessions, épreuve écrite, rédaction et soutenance d'un mémoire, validation des stages

### **Modalités pratiques :**

- Candidature : en ligne sur le site de l'Université avant le 15 juillet
- Sélection des dossiers : les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée
- Début de la formation : 19 novembre
- Nombre d'inscrits : 30 maximum pour les trois universités
- Coût de la formation : 900 euros (+ droits universitaires) ou 400 euros (+ droits universitaires) en formation initiale

Visitez notre site



**FACULTÉ  
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

16 boulevard Daviers | 49100 Angers  
Tél. 02 41 22 66 00  
fcsante@contact.univ-angers.fr